

Appel d'offres



Service de l'eau

Direction de la gestion stratégique des réseaux d'eau

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 14h00** à la date indiquée ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau de réception des soumissions R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

| | |
|---------------------------|---|
| Catégorie : | Travaux |
| Appel d'offres: | 10139 |
| Descriptif: | Réhabilitation de conduites d'égout par chemisage |
| Date d'ouverture: | 19 mars 2014 |
| Dépôt de garantie: | 10 % cautionnement |
| Renseignements: | Hakim Atek, ingénieur 514 872-4835 Wilson Wong, ingénieur 514 872-5929 |

Documents :

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 20 février 2014 sur le site Internet du SÉAO contre le paiement exigé non remboursable.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web : www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le présent appel d'offres public vise l'octroi de deux contrats distincts.

Le soumissionnaire qui désire présenter une soumission pour chaque contrat doit déposer 2 soumissions indépendantes et complètes dans chaque cas.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie suivante :

| | |
|------------------|---|
| Contrats : | UX-14299 ou UX-14300 |
| Appel d'offres : | 10139 |
| Titre : | Réhabilitation de conduites d'égout par chemisage |

Un soumissionnaire peut aussi déposer une seule soumission pour l'un ou l'autre contrat.

Par ailleurs, un soumissionnaire peut enfin préciser qu'il ne désire obtenir qu'un seul contrat, mais sans mentionner lequel. Dans un tel cas, il doit fournir qu'un seul cautionnement de soumission. L'ordre de priorité des contrats est le suivant :

- a) Contrat UX-14299 : Réhabilitation de conduites d'égout par chemisage – Secteur Est
- b) Contrat UX-14300 : Réhabilitation de conduites d'égout par chemisage – Secteur Ouest

Ainsi, l'entreprise à qui sera accordé le contrat a), UX-14299, et qui n'aurait fourni qu'un seul cautionnement sera déclarée non conforme quant au contrat b), UX-14300, puisqu'elle n'aurait pas déposé de cautionnement de soumission pour le contrat b).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 20 février 2014

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Journaux de publication: Le devoir; La Presse; Le Journal de Montréal; The Gazette
 autre: (spécifiez)